

Sommaire déc. 2014

Le mot du Président • Nouvelle équipe d'élus et coopération intercommunales	1
Cadre de vie • Petite enfance • Habitat	2
Entreprendre • Emploi • Economie	3-4
Votre communauté de communes • Une équipe à votre service	5
L'Économie agricole • Exploitations diversifiées et innovantes	6
Environnement • Gestion des déchets	6
Vie associative et culturelle • Dynamique associative	7
Brèves/Contact	8

ÉDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT

La Communauté de Communes du Pays du Saintois existe maintenant depuis 22 mois.

Les élections d'avril 2014 ont mis en place une équipe renouvelée mais désireuse de continuer l'action entreprise en 2013.

La transparence, l'équité de traitement entre les territoires et une gestion financière rigoureuse sont les bases de travail de cette nouvelle équipe.

La volonté de mettre les services à proximité des habitants et la néces-

sité de diminuer les coûts nous ont incités à intensifier les coopérations avec les communautés voisines.

Cela se traduit par des conventions avec la CC du Bayonnais pour les activités culturelles et sportives, ainsi que pour un accès à la déchetterie, un accord de coopération sur plusieurs actions avec la CC de Moselle et Madon qui viennent s'ajouter à la convention passée en 2013 avec la CC de Mirecourt pour l'accès à la déchetterie.

Pour les compétences exercées à ce jour, les choix faits par les structures antérieures à 2013 engagent notre CC, et en particulier, les actions petite enfance et déneigement pèsent très lourd sur le budget.

Il s'agit là d'actions que peu de CC voisines ont choisi d'exercer en raison de leur coût très élevé.

Ces décisions ne permettent pas à ce jour d'envisager la prise de com-



pétences dans des domaines tels que les transports ou le scolaire.

La loi ALUR (accès au logement et un urbanisme rénové) va transférer aux communautés l'instruction des permis de construire et autres autorisations précédemment faites par la DDT sans aucune compensation financière.

Cette nouvelle compétence sera mutualisée avec les autres CC composant le Pays Terres de Lorraine par la création d'une cellule technique regroupant l'ensemble du territoire. La volonté est d'aller bien au delà des obligations légales en mettant à disposition des communes des services couvrant l'ensemble des problématiques liées à l'urbanisme.

Nous ferons le maximum pour que ces services nouveaux répondent aux attentes des communes et des habitants en restant à un coût supportable pour la collectivité.

À l'heure où les difficultés économiques touchent une part significative de nos concitoyens, nous faisons le choix de ne pas augmenter la pression fiscale et de garder la redevance ordures ménagères à un niveau acceptable.

Le Président
Dominique Lemoine



Ecole musicale Saintois



Colline de Sion

CADRE DE VIE

Crèche de Pirouettes et Galipettes



PETITE ENFANCE : UN ENGAGEMENT MAJEUR ET CONSÉQUANT

Territoire à forte dominante rurale, la Communauté de Communes du Pays du Saintois (CCPS) CCPS est particulièrement attachée au développement volontariste d'une politique Petite Enfance qui constitue, par les nombreux services apportés aux familles, un facteur d'attraction et d'installation de nouvelles familles sur son territoire.

La CCPS subventionne, dans le cadre d'un contrat cofinancé avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les associations qui prennent en charge le multi-accueil (accueil collectif, régulier ou occasionnel, pour les enfants de 0 à 4 ans), l'accueil péri-scolaire (pour les moins de 6 ans avant et après la classe et durant le temps du déjeuner, pendant les journées et demi-journées (mercredis matins) scolaires) et l'accueil extra-scolaire (mercredis après-midi récréatifs, Centres de Loisirs Sans Hébergement durant les petites et grandes vacances). La CCPS apporte également son aide au Relais Assistantes Maternelles (RAM), lieu d'informations et d'échanges au service des parents et des 116 assistantes maternelles du Saintois. Ce soutien financier, particulièrement conséquent de la part de la Communauté de Communes (340.000€ en 2013 dont 236.000€ pour les 3 « crèches » de Benney, Ceintrey et Vézelize; 52.000€ pour le péri-scolaire ...) permet aux familles de disposer, pour des coûts sensiblement diminués, de services de qualité pour la prise en charge des enfants de moins de 6 ans. C'est une offre exceptionnelle en milieu rural qui concourt notamment à faciliter l'activité professionnelle des parents.

CADRE DE VIE

AMÉLIORATION DE L'HABITAT DES MESURES CONCRÈTES

La CCPS a vocation à œuvrer afin d'aider les habitants à améliorer leurs conditions de logement, dans toute la mesure du possible. Les premières propositions de la Commission Habitat, validées à l'unanimité par l'Assemblée de la CCPS ont été concrétisées

Elles portent sur les travaux d'efficacité énergétique, particulièrement pour les habitants en situation de précarité énergétique et la rénovation des façades. La CCPS a signé une convention avec l'ANAH afin que les aides de cette dernière accompagnent celles de la CCPS. Le programme « Habiter mieux » concernant les propriétaires occupants ainsi que les propriétaires bailleurs vise la rénovation thermique et peut permettre de couvrir une partie très significative des travaux d'amélioration thermique des logements. Dans le même objectif, a été pris en compte, des critères de priorité établis par le Conseil Régional en matière d'aide à la rénovation des façades.

Info

Pour vos travaux d'isolation ou de rénovation de façade, contactez la CCPS ou votre mairie pour votre dossier de demande de subvention. (formulaires et règlements d'aide téléchargeables sur www.ccpysdusainois.fr)



Ferme lorraine à Vitrey

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE RÉUNIR LES CONDITIONS

Les membres de la commission « Emploi, Insertion et Handicap » s'attachent à répondre au plus près des besoins de chacun de nos concitoyens par des actions qui concernent la mobilité (mise à disposition de scooters par exemple), l'acquisition de compétences parfois élémentaires comme la maîtrise de l'écrit, ou l'accès à l'outil et aux données informatiques, l'échange avec nos partenaires (Partego, Mission Locale, CMS ...), la mise en réseau de nos CCAS.

TÉMOIGNAGES

« Grâce à l'espace emploi, j'ai pu garder mon emploi quand ma voiture est tombée en panne. J'ai pu louer un scooter et garder mon emploi. À l'espace emploi, je trouve des bons plans mais aussi je participe à des actions collectives sur l'emploi et ça me plaît !! ».

Stéphanie - 34 ans - Tantonville

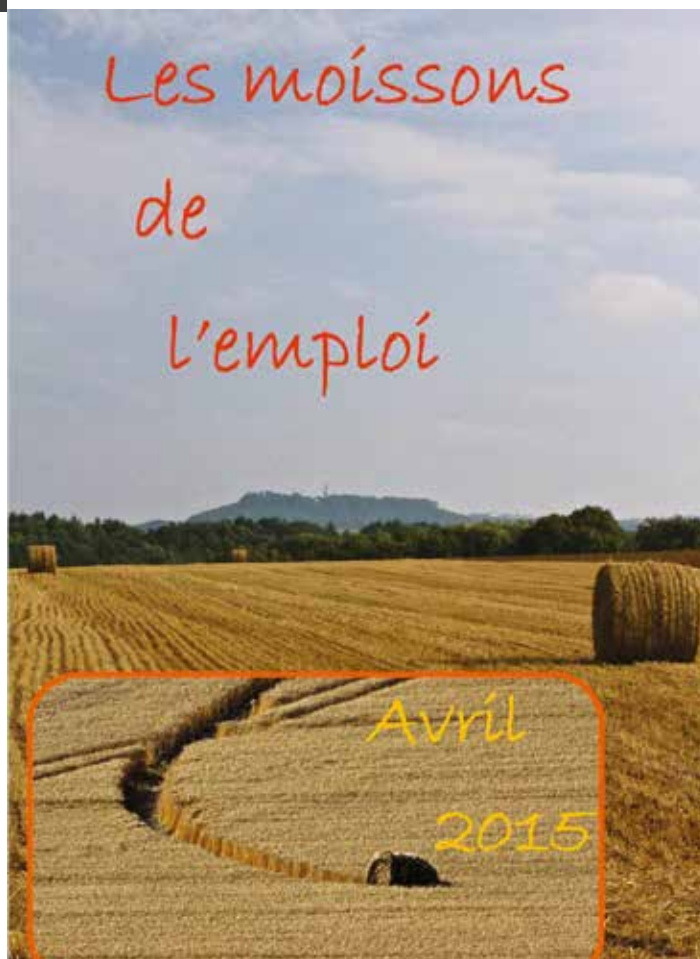
« L'espace emploi m'apporte une aide pour remettre mes CV à jour, et faire des lettres de motivation. »

Pascal - 47 ans - Vézelize

Espace emploi

Entre 600 et 800 demandeurs d'emploi sont recensés chaque mois sur le Pays du Saintois. Un proche, un ami, un voisin est touché ? Ayez le réflexe Espace Emploi de Tantonville. Appelez le 03 83 52 45 41 ou Rendez-vous à Tantonville, Rue de la Gare, Aurélie Routnoer vous y accueille, vous informe, vous accompagne

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h / 12 h et 13 h / 17 h, mercredi : 9 h / 13 h. Et à Vézelize, locaux du CMS : lundi.

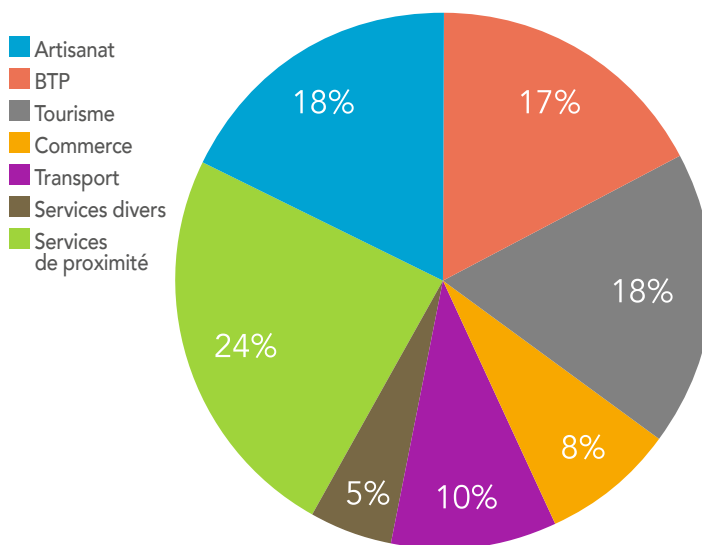


Rendez-vous en avril 2015 au grand rendez-vous de l'emploi ! L'objectif est de mettre en relation chaque année, en avril, les artisans, commerçants, entrepreneurs, agriculteurs, employeurs, les demandeurs d'emploi et les citoyens qui le souhaitent. Les demandeurs d'emploi seront les artisans de ce rendez-vous annuel. Ils bénéficieront d'une formation adaptée et sillonneront notre territoire. Leur mission : recenser les besoins de nos entreprises, en connaître leurs attentes et motivation première pour eux : « moissonner » les offres d'emploi.

ÉCONOMIE : DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DU TOURISME VERT

Le développement économique au sein du Pays du Saintois est une des préoccupations majeures de notre Communauté de Communes. Plus de 700 entreprises sont installées sur notre territoire : l'artisanat, le commerce de proximité et l'agriculture sont les plus présents

Les années 2013 et 2014 ont vu la création d'une vingtaine d'entreprises. La CCPS accompagne les entrepreneurs avec une aide pour les créateurs de 1 000 € (sous conditions) et étudie la mise en place d'un fond FISAC permettant d'améliorer les commerces de proximité. Notre territoire offre une topographie propice au développement des activités et du tourisme vert. Des rencontres avec les acteurs de chacune de ses filières sont prévus par la commission Economie et tourisme afin de définir les actions à mener.



SECTEURS D'ACTIVITES SUR LE TERRITOIRE EN 2014
Hors secteur agricole

LES MEMBRES DE L'EXCÉCUTIF



Dominique Lemoine
Président
dominique.lemoine@ccpaysdusaintois.fr

LES 9 VICE-PRÉSIDENTS



Dominique Vollmar
Budgets et Finances
dominique.vollmar@ccpaysdusaintois.fr



Jean-Marc Maréchal
Petite enfance et Jeunesse
jean-marc.marchal@ccpaysdusaintois.fr



Alain Thiaucourt
Gestion des déchets
alain.thiaucourt@ccpaysdusaintois.fr



Marie-Hélène Phulpin
Aménagement du Territoire,
Habitat et Urbanisme
marie-helene.phulpin@ccpaysdusaintois.fr



Patrick Graeffly
Emploi, Insertion
et Handicap
patrick.graeffly@ccpaysdusaintois.fr



Didier Lemarquis
Economie, Tourisme
et Communication
didier.lemarquis@ccpaysdusaintois.fr



Francis Hays
Agriculture et Déneigement
francis.hays@ccpaysdusaintois.fr



Dominique Simon
Environnement & T.E.P.O.S.
dominique.simon@ccpaysdusaintois.fr



Serge Crociati
Culture, Sport et vie associative
serge.crociati@ccpaysdusaintois.fr

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ÉLUS

71 délégués forment le conseil communautaire qui a élu le 26 avril 2014, un président, et 9 vice-présidents.

Cette nouvelle équipe d'exécutif se réunit tous les 15 jours afin de valider les propositions des commissions et de déterminer les axes politiques et stratégiques de la CCPS. Un bureau a été créé le 15 mai 2014 et il se compose du président, des 9 vice-présidents et de 7 délégués communautaires. Il œuvre à la préparation des conseils communautaires en vérifiant la pertinence et la cohérence des sujets présentés lors de ces derniers. Il se réunit en amont des conseils communautaires, 15 jours avant.

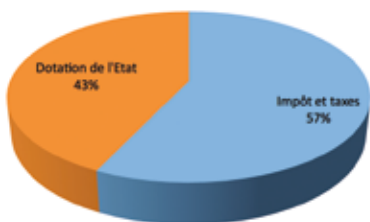
9 commissions ouvertes à tous et présidées par un vice-président débattent et sont force de proposition dans les domaines de compétence de la CCPS : petite enfance, gestion des déchets, communication, économie et tourisme, emploi, habitat... De plus, des réunions regroupant les maires, les conseillers municipaux, et la CCPS s'effectuent, afin d'assurer une bonne information et une cohérence entre les actions des communes et celles de la CCPS.

ZOOM SUR LE BUDGET 2014

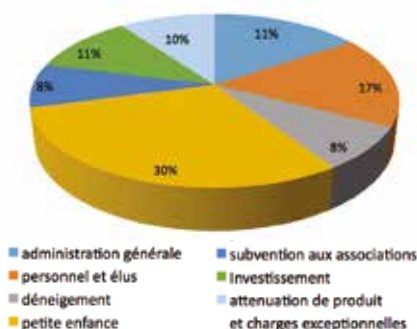
Le budget d'une collectivité est à la fois un document de gestion et de contrôle. Il prévoit les dépenses et recettes de l'année et il est soumis au contrôle et à l'autorisation du conseil communautaire. La CCPS dispose de 2 budgets : le budget principal qui retrace l'activité générale. Pour l'année 2014, le montant des dépenses votées s'élève à 1 700 000 €, qui concerne, outre l'administration générale, le déneigement, le soutien aux associations, la petite enfance, des actions ponctuelles et les investissements. Les recettes de l'année, 1 740 000 €, en léger excédent, proviennent de la dotation de l'Etat et des impôts. Ce budget est équilibré et non déficitaire.

Un budget dédié à la gestion des déchets : les dépenses pour l'année 2014 ont été estimées à 1 500 000€ (déchetterie, collecte et traitement des déchets ménagers). Ces dépenses sont couvertes par le produit de la redevance individuelle (1 300 000 €) mais également par la valorisation, en effet le tri permet de générer des recettes supplémentaires non négligeables (200 000 €).

BUDGET GÉNÉRAL
Recettes



BUDGET GÉNÉRAL
Dépenses



55 COMMUNES

Affracourt • Autrey-sur-Madon • Bainville-aux-Miroirs • Benney • Bouzanville
 Bralleville • Ceintrey • Chaouilley • Clerey-sur-Brenon • Crantenoy • Diarville
 Dommarie-Eulmont • Etrevail • Forcelles-Saint-Gorgon • Forcelles-sous-Gu-
 gney • Fraignes-en-Sainctois • Gerbecourt-et-Haplemont • Germonville
 Goviller • Grippont • Gugney Hammeville • Haroué • Houdelmont • Houdreville
 Housséville • Jevoncourt • Lalœuf • Laneuveville-devant-Bayon • Lebeuville
 Lemainville • Leménil-Mitry • Mangonville • Neuwiller-sur-Moselle • Ognéville
 Omelmont • Ormes-et-Ville • Parey-Saint-Césaire • Praye • Quevilloncourt
 Roville-devant-Bayon • Saint-Firmin • Saint-Remimont • Saxon-Sion • Tan-
 tonville • They-sous-Vaudémont • Thorey-Lyautey • Vaudémont • Vaudeville
 Vaudigny • Vézelize • Vitrey • Voinémont • Vroncourt • Xirocourt



CHIFFRES CLÉS

55 communes | **14 500** habitants | **349.7** km² de superficie

COMPÉTENCES

- aménagement de l'espace,
- développement économique par exemple en aidant les créateurs d'entreprise, et en accompagnant les demandeurs d'emploi,
- politique du logement et du cadre de vie,
- protection et la mise en valeur de l'environnement...

PERMANENTS

Pour la mise en œuvre de ses compétences et des décisions politiques, une équipe de personnel qualifié œuvre au quotidien.



Sophie Gérardin
Directrice

Espace Emploi



Aurélie Routnoer
Conseillère emploi-insertion



Stéphanie Becker
Chargée de mission stagiaire
Moissons de l'emploi

Administration



Nathalie Audinot
Assistante comptable : Service facturation Ordures Ménagères et Accueil



Valérie Meoni
Coordinatrice gestion des déchets et petite enfance : suivi des contrats et convention, formation défibrillateur



Brigitte Stephani
Assistante comptable : Comptabilité et budget

Développement



Lise Rinckert
Agent de développement
Economie, tourisme, communication et aménagement du territoire



UN TERRITOIRE AGRICOLE PAR EXCELLENCE !

L'activité agricole est une composante très importante de l'économie locale. La majorité des exploitations se sont tournées vers la polyculture-élevage.

76 % des exploitations sont détentrices d'un cheptel majoritairement bovins lait (21 %) ou viande (14 %) puis ovins (15 %). Le territoire possède quelques exploitations en arboriculture et maraîchage qui demandent une main d'œuvre saisonnière. Plus de

45 % des exploitations font plus de 100 hectares de superficie. Au total, 28 493 ha sont exploités en agriculture sur le territoire. On retrouve des cultures céréalières, oléagineuses et fourragères. Près de la moitié des terres agricoles sont des prairies.

LE TERRITOIRE COMPTE

252
exploitations

336
agriculteurs

397

Unités de Travail Totales
en emplois directs
dont 57 salariés permanents
et 43 saisonniers

16
établissements
d'agroalimentaires et
d'agroalimentaires pour

22
emplois

4
exploitations
de transformation
en produits agricoles

26
commercialisations
en circuits-courts

1
centre de formation :
Alpha à Haroué



DES EXPLOITATIONS DIVERSIFIÉES ET INNOVANTES :

36 exploitations diversifiées (11 % du territoire) :

10

producteurs locaux

proposent un large panel de produits : fruits et légumes, œufs, volailles, charcuteries, viandes, fromages, miel...

1

projet de méthanisation

est en réflexion et concerne 4 exploitations du territoire

2

installations photovoltaïques

ont été mises en place sur des bâtiments agricoles

Ces exploitations valorisent des produits locaux sous le label « Bienvenue à la Ferme » ou « Saveurs Paysannes ». Pour aller plus loin : ccpaysdusaintois.fr. La CCPS attribue une aide à l'installation de 1 000 euros aux jeunes agriculteurs du territoire. Les réflexions actuelles portent sur la mise en place de circuits courts sur notre territoire. Par ailleurs, la CCPS aide les communes à se mettre en conformité avec la loi sur l'environnement en organisant la formation Certiphyto pour permettre aux employés communaux d'utiliser des produits phytosanitaires.

LA MAÎTRISE DES DÉCHETS

La CCPS s'engage pour la maîtrise de la redevance, la réduction de la production de déchets et la qualité du service. Aussi, pour remplir ces objectifs : La CCPS travaille à la mise en place de la Redevance Incitative (RI) pour la gestion des ordures ménagères résiduelles ;

REDEVANCE INCITATIVE

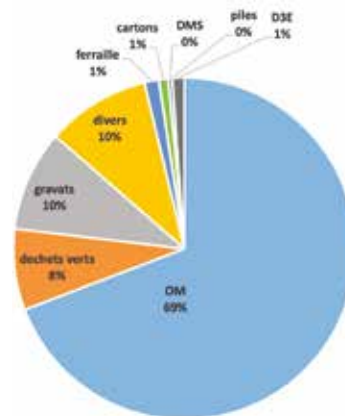
Comme pour l'eau, l'électricité, le gaz... la RI permet d'établir une participation financière en fonction de la production d'ordures ménagères de chacun. C'est une obligation légale inscrite au Grenelle de l'environnement. Mais c'est surtout une incitation à réduire la quantité globale de ses déchets, à en améliorer le tri et la valorisation et, au final, à contribuer à la maîtrise des coûts relatifs à l'enlèvement des ordures ménagères par l'amélioration et l'optimisation de la collecte.

La CCPS a ouvert le chantier en votant la réalisation d'une étude destinée à organiser la mise en place de la RI sur notre territoire. Cette étude sera lancée dès le début de l'année 2015.

ACCÈS À LA DÉCHETTERIE : CONVENTIONS

Afin de garantir un service optimisé et de qualité, la CCPS œuvre à favoriser et développer les conventions de partenariat pour l'accès aux déchetteries des communautés de communes voisines. Ces conventions offrent la possibilité pour les communes les plus éloignées de la déchetterie de Tantonville, d'accéder plus facilement à ce service. Aussi depuis novembre 2013, la CCPS est en convention avec la communauté de communes de Mirecourt. De plus, les rencontres et les réflexions effectuées avec la communauté de communes du Bayonnais, depuis avril 2014, sont toujours en cours de négociation pour la mise en place d'une convention de d'ac-

cès à la déchetterie de Bayon ,et ce, pour les administrés des communes de Mangonville, Neuwiller sur Moselle, Bainville aux Miroirs et Roville devant Bayon.



TONNAGES DES DÉCHETS EN 2013

ACCÈS AU PLUS GRAND NOMBRE

Le territoire est vaste, les communes sont souvent de petite taille. Pour autant les associations existantes sont actives dans plusieurs domaines : sportifs, culturels, activités d'éveil, d'éducation, d'accompagnement.



Foot

Agenda culturel de votre territoire : consultez le site internet de la CCPS, Se divertir, Loisirs

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

s'exercent principalement dans les clubs de football, qui comprennent de nombreuses équipes de 6 ans à l'âge adulte, engagées en championnat, dans différents tournois. Le cyclisme est également présent avec des courses interdépartementales et un projet d'une course de plusieurs jours sur notre territoire.

LES ACTIVITÉS CULTURELLES

reposent sur la musique, le théâtre et diverses expressions artistiques, organisées et animées par l'école de musique du Saintois, celle du Bayonnais, la MJC de Vézélise, les foyers ruraux, les associations locales de théâtre, de peinture, les lieux d'exposition (Vézélise, Goviller,...). Nous pouvons bénéficier de rencontres au cours des manifestations de la fête de la musique, de représentations localisées (Etreval, Sion,...), d'expositions, de programmes d'éveil à la culture dans les écoles, auprès des personnes présentant un handicap, auprès des personnes âgées dans les EHPAD.

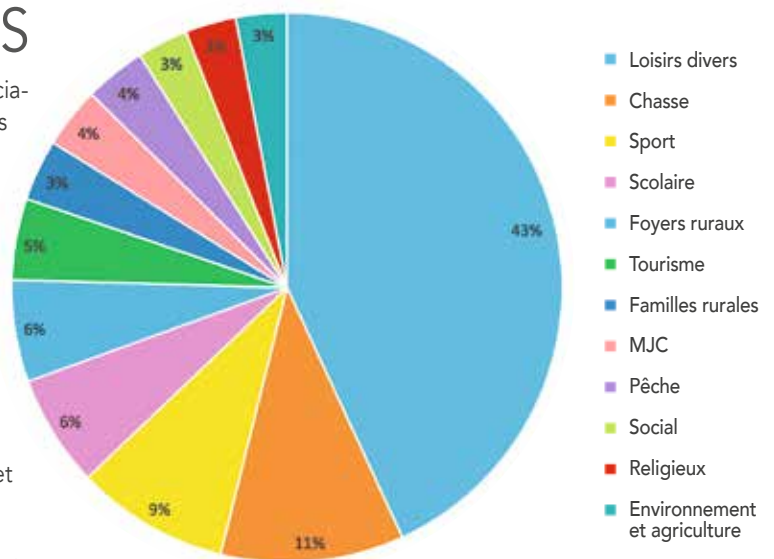
LES ACTIVITÉS DITES D'ÉVEIL ET D'ÉDUCATION

soutenues et animées par les associations Familles Rurales : accompagnement des enfants en périscolaire au-delà de six ans, travail intergénérationnel, lien parental, lien familial, lien social.

UN SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS ASSOCIATIFS

La CCPS s'est engagée dans une politique de soutien financier associative sur projets, qu'elle complète selon les formes associatives par des subventions dites 'socles'. Elle complète ces aides par une volonté de participer à la formation de différents acteurs, en cofinçant par exemple des diplômes qualifiants de type BAFA et autres. Parce que le développement culturel, sportif, associatif est indispensable à la cohérence sociale d'un territoire, la CCPS soutient les structures existantes, pas seulement sur le plan financier, elle participe activement à leur développement et favorise l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs au plus grand nombre avec une priorité affichée vers les plus jeunes. L'objectif est de permettre aux habitants, un accès à des programmes de loisirs de proximité, à prix abordable, soutenus et animés par des personnels qualifiés et compétents.

Notre engagement financier d'aides aux associations du territoire s'élèvera en 2014 à 65 000 euros. Ces aides sont d'abord examinées en commission et soumises si la commission donne son accord au vote du conseil communautaire.



DIVERSITÉ DE L'OFFRE ASSOCIATIVE DU TERRITOIRE



DÉNEIGEMENT

Bientôt l'hiver ! Votre service de déneigement est opérationnel. La CCPS a investi dans deux nouvelles saleuses. Si les flocons abondent ayez les bons réflexes : pneus neige !! Restez bien préparés : toutes les informations sur le site : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/En-route-pour-la-viabilite.html>

URBANISME

L'intercommunalité et ses communes membres : au vu des nombreuses réformes sur l'urbanisme, la CCPS souhaite mettre en place des RDV trimestriels afin d'informer au mieux et d'engager une réflexion commune avec ses communes membres. Une première réunion a eu lieu à Ceintrey le 14 octobre dernier, une soixantaine de maires et conseillers municipaux en charge de l'urbanisme et de l'aménagement étaient présents.



TediCov
CO-VOITURAGE

Se déplacer malin, écologique et économique ! Le co-voiturage est sur votre territoire ; plusieurs points labellisés sont en place : Ceintrey, Vézelize, Diarville et à venir : Gripport, Laneuveville-devant-Bayon. Pour toutes informations et inscriptions : www.Tedicov.fr

Pays du Saintois Lettre d'information de la communauté de communes - Numéro 2 - Tirage : 6 500 ex. Editée par la communauté de communes du Pays du Saintois.
Directeur de la publication : Didier Lemarquis. **Comité de rédaction :** Dominique Lemoine, Jean-Marc Marchal, Alain Thiaucourt, Marie-Hélène Phulpin, Patrick Graeffly, Francis Haye, Dominique Simon, Serge Crociati, Lise Rinckert, Brigitte Meyer, Richard Doublier, Jean Puel, Richard Doublier.
Chargée de projet : Sophie Gerardin.
Design graphique : ùbdesign.
Imprimerie : Imprimerie 2G.
Crédits photos : Guy Gauthier, CAUE 54, GS Vézelize, Multi accueil de Ceintrey, École de Musique du Saintois et CCPS.



Une question, une demande de renseignement, rendez-vous sur
www.ccpaysdusainois.fr

Vous y trouverez des informations pratiques (la vie institutionnelle, les jours de collectes, report des jours fériés, votre agenda culturel...) et vous pourrez télécharger les formulaires de demande de subvention pour rénover votre habitation , créer votre entreprise...

Info

Contact CCPS

Siège : 21, rue de la Gare, 54116 TANTONVILLE
Tél. : 03 83 52 47 93 - Fax : 03 83 52 51 87
contact@ccpaysdusainois.fr
Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le mercredi après-midi.
Standard téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Déchetterie

Située entre Tantonville et Omelmont, après la gare de Tantonville, direction Omelmont RD : D9C - Mail : contact@ccpaysdusainois.fr
Ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, dimanche de 9 h à 12 h.
Fermée les mardis et les jours fériés.

Bon pour un vin chaud gratuit

à déguster au stand de la CCPS

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Commune _____

Tél. _____

Adresse mail _____

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Invitation

La communauté de communes du Pays du Saintois vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. En partenariat avec la Maison du Tourisme, nous vous invitons au Marché de Noël de Sion qui se déroulera les 13 et 14 décembre 2014. Un stand animé par la CCPS et les associations du territoire, vous accueillent !

13 & 14 déc. 2014
toute la journée

Marché de Noël
de Sion

70 exposants Terroir & Artisanal

Chants de Noël
par le chœur d'hommes Jean Bouillet à la Basilique
Samedi 13 décembre à 17h30

De 10h à 18h / entrée et parking gratuits

03 83 25 14 85